Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Aquacoles, veuillez visiter :
bacproaquacole.fr/annales-sujets-et-corriges

Choix techniques

Session 2026 • Code sujet : **26-BACPRO-CPA-E5** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Diagnostic des impacts des pratiques sur les ressources naturelles** (3 questions) — **Page 3**
2. **Choix techniques dans une démarche de transition agroécologique** (3 questions) — **Page 5**
3. **Évaluation économique des itinéraires** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproaquacole.fr/assets/annales/bac-pro-aquacole/Sciences économiques, sociales et de gestion/2026/Bac Pro Aquacoles - Sciences économiques, sociales et de gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Diagnostic des impacts des pratiques sur les ressources naturelles

La Pisciculture des Trois Étangs constate une baisse de production sur l'étang des Saules, ainsi qu'une baisse de l'oxygène dissous au petit matin et une transparence réduite. À partir des pratiques déclarées et des relevés, il faut établir un diagnostic argumenté en distinguant les observations d'une preuve de causalité.

Question 1.1. À partir du DT 2, relevez deux évolutions observées dans l'étang des Saules et comparez-les aux données de production. Formulez un constat argumenté sur la situation de l'étang.

Deux évolutions sont observées le même jour : l'oxygène dissous dans l'étang passe de 3,4 mg/L au petit matin à 8,6 mg/L l'après-midi, tandis que la transparence est de 25 cm dans l'étang contre 55 cm dans l'eau d'alimentation. Sur la même période, la production annuelle diminue de 520 kg en 2023 à 420 kg en 2025, soit de 130 à 105 kg/ha. Ces données indiquent une situation préoccupante associant baisse de production et indicateurs dégradés. Elles ne suffisent toutefois pas à démontrer un lien de causalité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oxygène matinal faible, transparence réduite et production en baisse de 520 à 420 kg entre 2023 et 2025. Situation préoccupante, sans causalité démontrée.

Question 1.2. Expliquez deux mécanismes susceptibles de relier les pratiques décrites dans le DT 2 aux variations de turbidité, d'oxygène dissous ou de nutriments observées. Pour chaque mécanisme, précisez une conséquence possible sur le fonctionnement de l'étang ou sur les poissons.

Aliment non consommé : 8 % des 600 kg distribués représentent 48 kg. Leur décomposition peut consommer de l'oxygène et libérer des nutriments, dont le phosphore. L'enrichissement peut favoriser les algues, accroître la turbidité et contribuer à une baisse d'oxygène nocturne, avec un stress possible pour les poissons.

Berges fauchées sans bande végétalisée : le ruissellement peut entraîner des particules et des nutriments vers l'étang. La transparence peut diminuer et l'enrichissement nutritif favoriser les algues, dont la respiration nocturne peut contribuer au déficit d'oxygène. Ces mécanismes sont plausibles, mais les relevés ne prouvent pas leur causalité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les pertes d'aliment peuvent enrichir l'eau et consommer de l'oxygène ; l'absence de bande végétalisée peut accroître les apports de particules et de nutriments.

Question 1.3. Identifiez deux ressources naturelles communes susceptibles d'être affectées par les pratiques de l'exploitation. Pour chacune, indiquez une conséquence possible à l'échelle de l'étang ou du territoire, puis proposez un indicateur qui permettrait de suivre son évolution.

Les pratiques peuvent affecter l'eau et les écosystèmes aquatiques, deux ressources communes. Les indicateurs proposés permettent de suivre leur évolution, en comparant si possible les mesures de l'étang à celles de l'eau d'alimentation.

Ressource	Conséquence possible	Indicateur de suivi
Eau	Enrichissement en nutriments et hausse de la turbidité, avec une dégradation possible en aval.	Orthophosphates et transparence.
Écosystème aquatique	Faible oxygénation et développement d’algues pouvant perturber les poissons et autres organismes.	Oxygène dissous au petit matin et état des poissons.

Les mesures doivent être répétées dans le temps pour distinguer une évolution durable d’un relevé ponctuel.

Synthèse des ressources concernées

Grille de synthèse des questions 1.3, 2.2 et 3.3

Élément analysé	Ressource ou effet concerné	Argument à partir des documents	Indicateur ou choix proposé
Pratique ou observation 1	..... Eau	..... Nutriments, turbidité	..... Phosphates, transpare
Pratique ou observation 2	..... Écosystème aquatique	..... Oxygène faible, algues possibles	..... Oxygène matin, état des poissons
Itinéraire prioritaire			

À compléter par le candidat

Tableau de calcul économique

Calcul	Itinéraire A	Itinéraire B
Ventes supplémentaires annuelles	.....	.....
Valeur de l’aliment économisé par an	.....	.....
Gain annuel net simplifié	.....	.....
Résultat cumulé sur trois ans après investissement initial	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivre l’eau par les orthophosphates et la transparence, et l’écosystème aquatique par l’oxygène matinal et l’état des poissons.

2. Choix techniques dans une démarche de transition agroécologique

L'exploitation compare un itinéraire associant bande végétalisée et adaptation de l'alimentation à un itinéraire fondé sur l'installation d'un aérateur, sans changement des pratiques actuelles. Le choix doit répondre au diagnostic et prendre en compte la réglementation, les effets sur l'écosystème, l'organisation du travail et les moyens de l'exploitation.

Question 2.1. À partir du DT 1, expliquez en quoi les interventions susceptibles d'affecter l'eau ou les milieux aquatiques doivent être examinées au regard de la réglementation. Indiquez une démarche à réaliser par l'exploitation avant la mise en œuvre d'une intervention relevant de cette réglementation.

L'article L. 211-1 du Code de l'environnement vise une gestion durable de l'eau, la protection des eaux et la préservation des écosystèmes aquatiques. Selon l'article L. 214-1, certains travaux ou activités susceptibles d'affecter l'eau relèvent d'une déclaration ou d'une autorisation, selon les rubriques applicables. Avant les travaux, l'exploitation vérifie la nomenclature correspondant à leur nature, leurs caractéristiques et leur localisation, puis contacte le service compétent si nécessaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier la rubrique applicable et déterminer si une déclaration ou une autorisation est nécessaire avant les travaux.

Question 2.2. Comparez les itinéraires A et B à partir du DT 3 selon les critères suivants : réponse aux problèmes diagnostiqués, effets possibles sur l'écosystème, conséquences sur le travail et cohérence avec une transition agroécologique. Proposez un itinéraire prioritaire et justifiez votre choix. Vous pouvez prévoir une combinaison progressive des mesures si elle est argumentée.

Critère	Itinéraire A	Itinéraire B
Réponse au diagnostic	La bande végétalisée limite les transferts des berges et l'ajustement des rations réduit les pertes d'aliment.	L'aérateur améliore localement l'oxygénation, mais n'agit ni sur les apports d'aliment ni sur les transferts depuis les berges.
Écosystème et travail	Maintient des zones de végétation riveraine; demande de suivre la bande et d'adapter les rations.	Effet local sur l'oxygène; nécessite surveillance, entretien et fonctionnement de l'aérateur.
Moyens	900 € d'investissement et 120 € par an.	1 500 € d'investissement et 430 € par an.

Je privilégie A, qui agit sur plusieurs causes possibles de la turbidité et des apports nutritifs, avec une démarche préventive. B peut être envisagé en complément si le suivi montre que l'oxygène reste insuffisant.

DR1 : itinéraire prioritaire

Grille de synthèse des questions 1.3, 2.2 et 3.3

Élément analysé	Ressource ou effet concerné	Argument à partir des documents	Indicateur ou choix proposé
Pratique ou observation 1	.....	.....	.....
Pratique ou observation 2	.....	.....	.....
Itinéraire prioritaire	..... Berges, aliment	..... A réduit transferts et pertes	..... A priorit aire

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorité à l'itinéraire A; envisager l'aérateur en complément si le suivi révèle un oxygène toujours insuffisant.

Question 2.3. Proposez deux modalités de suivi après la mise en œuvre de l'itinéraire retenu. Pour chacune, indiquez l'indicateur à mesurer, le moment ou la fréquence de mesure et la décision que l'exploitation pourrait prendre en fonction du résultat.

Comparer les résultats aux relevés de départ, dans des conditions similaires, aide à évaluer l'évolution de l'étang.

1. **Oxygène dissous :** mesurer au petit matin chaque semaine en période chaude. Si les valeurs restent faibles, réexaminer le fonctionnement de l'étang et envisager un aérateur en complément.
2. **Restes d'aliment :** les observer après chaque distribution et les consigner. S'ils persistent, réduire ou ajuster la ration; si les poissons consomment tout, maintenir une quantité adaptée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mesurer l'oxygène au petit matin chaque semaine en période chaude et noter les restes après chaque repas; ajuster l'aération ou la ration selon les résultats.

3. Évaluation économique des itinéraires

Les itinéraires sont comparés à partir des ventes supplémentaires estimées, des économies d'aliment, des coûts annuels et des investissements initiaux. Les calculs sur trois ans doivent éclairer une recommandation en tenant compte des effets environnementaux et des limites de cette comparaison simplifiée.

Question 3.1. Calculez, pour chaque itinéraire, la valeur annuelle des ventes supplémentaires. Pour l'itinéraire A, calculez également la valeur annuelle de l'aliment économisé.

Valeur annuelle = quantité estimée × prix unitaire. L'aliment économisé est valorisé au prix d'achat de 1,20 €/kg.

Calcul	Itinéraire A	Itinéraire B
Ventes supplémentaires	70 × 6 = 420 €	150 × 6 = 900 €
Aliment économisé	60 × 1,20 = 72 €	0 €

Valeurs annuelles dans le tableau économique

Calcul	Itinéraire A	Itinéraire B
Ventes supplémentaires annuelles	420 €	900 €
Valeur de l'aliment économisé par an	72 €	0 €
Gain annuel net simplifié		
Résultat cumulé sur trois ans après investissement initial		

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : ventes 420 €/an, aliment économisé 72 €/an. B : ventes 900 €/an.

Question 3.2. Calculez le gain annuel net simplifié de chaque itinéraire en retranchant les coûts annuels de fonctionnement ou d'entretien des ventes supplémentaires et, pour l'itinéraire A, de l'économie d'aliment. Présentez les opérations.

Le gain annuel net additionne les ventes supplémentaires et, pour A, l'aliment économisé, puis retranche le coût annuel de fonctionnement.

1. **Itinéraire A :** 420 + 72 - 120 = 372 €/an.
2. **Itinéraire B :** 900 - 430 = 470 €/an.

Gains annuels nets dans le tableau économique

Calcul	Itinéraire A	Itinéraire B
Ventes supplémentaires annuelles	.....	.....
Valeur de l'aliment économisé par an	.....	.....
Gain annuel net simplifié	..... 372 €	... 470 € .....
Résultat cumulé sur trois ans après investissement initial	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Gain annuel net : A = 372 € ; B = 470 €.

Question 3.3. Sur trois années, calculez le résultat cumulé simplifié de chaque itinéraire après déduction de l'investissement initial. À partir de vos résultats et des éléments environnementaux du DT 3, formulez une recommandation à l'exploitant en précisant une limite de cette comparaison économique.

Sur trois ans, on multiplie le gain annuel net par trois, puis on déduit l'investissement initial : A, 3 × 372 - 900 = 216 € ; B, 3 × 470 - 1 500 = -90 €.

- **Recommandation :** privilégier A. La bande végétalisée et l'ajustement des rations réduisent les transferts de particules et les pertes d'aliment, contrairement à B, qui agit surtout sur l'oxygénation locale.
- **Limite :** les gains sont estimés et le calcul ne tient pas compte des amortissements, des impôts ni de l'évolution des prix.

Résultats cumulés dans le tableau économique

Calcul	Itinéraire A	Itinéraire B
Ventes supplémentaires annuelles	.....	.....
Valeur de l'aliment économisé par an	.....	.....
Gain annuel net simplifié	.....	.....
Résultat cumulé sur trois ans après investissement initial	..... 216 €	... -90 € .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Résultat cumulé sur trois ans : A = 216 € ; B = -90 €. Choix conseillé : A, plus favorable à l'environnement.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 « Choix techniques » du Bac professionnel Conduite de productions aquacoles, session 2026, porte le code 26-BACPRO-CPA-E5. En 2 h 30, coefficient 2, elle étudie l'étang des Saules de la Pisciculture des Trois Étangs. Elle évalue le diagnostic des impacts aquacoles, le raisonnement d'itinéraires agroécologiques, leur suivi et la comparaison économique des options.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les relevés du DT 2 et la tendance de production étayent un diagnostic, mais ne démontrent pas à eux seuls une causalité.
- Une bande végétalisée peut limiter les transferts de particules et de nutriments depuis les berges.
- Valeur de l'aliment économisé = quantité économisée en kg × prix d'achat par kg.
- Résultat cumulé sur trois ans = 3 × gain annuel net simplifié - investissement initial.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les observations du DT 2 des seuils réglementaires et nuancer les liens de causalité.
- Pour chaque mécanisme, relier une pratique à une observation puis à une conséquence possible pour l'étang ou les poissons.
- Comparer les itinéraires selon leurs effets environnementaux, le travail et les données économiques, pas seulement les ventes.
- Présenter les opérations, conserver les unités et déduire l'investissement initial après le calcul sur trois ans.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire une explication reliant une pratique aquacole à une observation de l'étang ?

Présentez la pratique, le mécanisme possible, puis l'observation ou la conséquence attendue. Appuyez-vous sur les relevés du DT 2 et formulez ce lien comme une hypothèse, car les données ne démontrent pas à elles seules une causalité.

Q : Que faut-il vérifier avant des travaux susceptibles d'affecter l'eau ou les milieux aquatiques ?

L'exploitant vérifie si le projet relève d'une rubrique de la nomenclature applicable au titre de l'article L. 214-1 du Code de l'environnement. Si nécessaire, il prend contact avec le service compétent avant la mise en œuvre.

Q : Comment calculer le résultat cumulé simplifié sur trois ans ?

Calculez d'abord le gain annuel net simplifié, multipliez-le par trois, puis soustrayez l'investissement initial. La comparaison du sujet exclut les impôts, les amortissements et l'évolution des prix.

Q : Quels éléments faut-il justifier dans la recommandation entre les itinéraires ?

Justifiez votre choix à partir des calculs et des effets environnementaux et organisationnels du DT 3. Signalez une limite : les gains indiqués sont des estimations de l'exploitation et ne garantissent pas les résultats.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproaquacole.fr/assets/annales/bac-pro-aquacole/Sciences économiques, sociales et de gestion/2026/Bac Pro Aquacoles - Sciences économiques, sociales et de gestion - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro Aquacoles : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.